



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11
Fax. +32 2 211 86 30
S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références
1544015

Annexes
2

Date
30-10-2018

Objet : **Newsflash 2018/46** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Vietnam

Les modifications suivantes sont apportées au site internet :

- le recueil d'instructions **RI.VN.01.01 de Novembre 2018** pour l'exportation de viande de porc et de produits à base de viande de porc vers le Vietnam remplace la version d'octobre 2018 (annexe 1) ;
- la déclaration additionnelle **EX.VTP.VN.01.01_Annex ASF** est ajoutée (annexe 2).

Pour les produits porcins ayant quitté le territoire belge à destination du Vietnam entre le 10/10/2018 et le 25/10/2018 :

Les opérateurs qui sont en mesure de fournir les éléments de traçabilité concernant l'origine des porcs et des produits comme requis dans le **RI.VN.01.01 de Novembre 2018**, doivent prendre contact avec leur ULC.

Pour autant que la traçabilité fournie soit satisfaisante et permette de garantir la satisfaction des exigences relatives à la provenance des porcs et des produits, l'AFSCA pourra envisager d'annuler le certificat qui accompagne les marchandises, pour le remplacer par un certificat qui inclura la déclaration additionnelle **EX.VTP.VN.01.01_Annex ASF**.

Jean-François Heymans
Directeur-général a.i.
Chief Veterinary Officer